



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CHAMPAGNOLE NOZERROY JURA**

Pages 3-4. La Communauté de communes

- L'année 2021 en chiffres
- Les élus
- Le personnel

Pages 5-8. Services à la population

- Impôts fonciers : un nouveau service à Champagnole
- Opération intercommunale Shopping remboursé
- Opération Chèques solidaires
- Mobilité seniors
- Réseau de micro-crèches
- Maison de santé : le chantier a démarré
- Centre aquatique : délégation de service public

Pages 9-12. Économie

- AIE : attribution 2021
- ZA Bouvet
- ZA de Montrond
- Dotation de Solidarité des Territoires
- Lancement du CRTE
- La Manufacture : coup d'envoi des travaux
- L'entreprise Premier Plateau est née

Page 13. Aménagement du Territoire

- Voies d'usine réhabilitées
- Liaison douce Champagnole/Équevillon

Page 14. Urbanisme

- Prescription du PLUi

Page 15. Assainissement

- Assainissement collectif : Suez succède à Véolia

Pages 16-19. Culture, loisirs et événementiel

- Moulin de Brainans
- Festi'Rêves
- Tour d'Otton
- Musique baroque du Jura
- Archéojurasites
- Galerie d'art Biz'Art Biz'Art
- Scènes du Jura
- Retrouvailles médiévales
- Stage de musique Maj'ik 39
- Cinéma Les 3 Républiques

Page 20. Tourisme

- Aménagement de la source de l'Ain

SOMMAIRE



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'ANNÉE 2021

EN CHIFFRES !

66 COMMUNES
23 562 HABITANTS



1 PRÉSIDENT
14 VICE-PRÉSIDENTS
30 MEMBRES DU BUREAU
92 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
62 CONSEILLERS SUPPLÉANTS
37 MEMBRES DU PERSONNEL



LÉGENDE
■ moins de 500 habitants
■ de 500 à 1 000 habitants
■ de 1 000 à 5 000 habitants
■ plus de 5 000 habitants

PLUS DE 13 MILLIONS D'EUROS ENGAGÉS
EN INVESTISSEMENT

AVEC NOTAMMENT :

- ◆ ÉCOLE DE LA FORÊT DE LA JOUX
- ◆ BÂTIMENT COMMERCIAL
- ◆ MAISON DE SANTÉ
- ◆ FIBRE OPTIQUE
- ◆ BÂTIMENT MOBILITÉ BFC
- ◆ SOURCE DE L'AIN
- ◆ AIDE AUX COMMUNES
- ◆ AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE
- ◆ ACQUISITION DE LOCAUX DANS LE BÂTIMENT LE JOUEF (SDIF DU JURA)

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LES ÉLUS

PRÉSIDENT



Clément PERNOT

VICE-PRÉSIDENT-ES



Rémi HUGON
Affaires générales,
développement économique
& relations avec
les partenaires



Guy SAILLARD
Assainissement
& ordures ménagères



Philippe WERMELLE
Finances &
aménagement
numérique



Monique VILLEMAGNE
Tourisme



David DUSSOUILLEZ
Interface communes,
Communauté
de communes
& Département



Catherine ROUSSET
Crèche, animation
petite enfance
& foyer d'accueil
médicalisé



Alain CUSENIER
Emploi, insertion,
pôle agroalimentaire
& services à la population



Patrick VUITTENEZ
Action sociale
& micro-crèches



Sébastien BONJOUR
Culture
& événementiel



Gérard AUTHIER
Bâtiments scolaires



Gilbert BLONDEAU
Gestion de l'eau
& des milieux
aquatiques,
prévention
des inondations



Xavier RACLE
Environnement
& Plan Climat Air
Énergie Territorial



Gérard COURVOISIER
Agriculture
& affaires foncières



Gérard CART-LAMY
Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal

Lors des Conseils du 16 juillet et du 15 septembre 2020, le nombre de Vice-présidents avait été fixé à 13 et la composition du Conseil communautaire fixée à 92 Conseillers.

Avec le recrutement d'un chargé de mission urbanisme, il convenait d'élire un nouveau Vice-président en charge de conduire la procédure de mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur le territoire des 66 communes composant la Communauté de communes. Gérard CART-LAMY (Maire des Planches-en-Montagne) a ainsi été élu le 7 octobre 2021.

LE PERSONNEL

LES ARRIVÉES

Mme Lorraine AUBRY – Auxiliaire de puériculture (03/21)
Mme Amandine DUFOUR – Auxiliaire de puériculture (03/21)
M. Quentin LACROIX – Technicien eau/assainissement (04/21)
M. Antoine GINDRE – Responsable du développement économique (06/21)
Mme Marion MILLET – Responsable Tourisme et promotion du territoire (06/21)
Mme Chloé GUILLEMINOT – Instructeur des Autorisations Droit des Sols (06/21)
M. Morgan BOURDENET – Responsable de la mise en place et du pilotage du PLUi (09/21)
M. Dorian POINTURIER – Technicien informatique (09/21)

LES DÉPARTS

Mme Cacilia BOVE – Instructeur des autorisations Droit des Sols (01/21)
Mme Johanna DECHARRIERE – Auxiliaire de puériculture (02/21)
Mme Brigitte PERRET – Auxiliaire de puériculture (03/21)
Mme Doménice BEZERRA DOS ANJOS – Agent chargé de l'accueil (07/21)
M. Steeve COUCHET – Technicien Informatique (08/21)
Mme Chloé GUILLEMINOT – Instructeur des autorisations Droit des Sols (11/21)
Mme Alicia BRUCHON – Instructeur des autorisations Droit des Sols (11/21)

Au 7 octobre 2021, les 37 agents de la collectivité se répartissaient comme suit :

- ◆ Filière administrative et technique : 25 agents
- ◆ Crèche : 12 agents

SERVICES À LA POPULATION

Au plus près des administrés

IMPÔTS FONCIERS : LE NOUVEAU SERVICE DÉPARTEMENTAL S'INSTALLE À CHAMPAGNOLE

C'est dans le bâtiment « Le Jouef », siège de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura, que s'est installé le service départemental des impôts fonciers. Une satisfaction pour le président Pernot, qui souhaitait vivement que la ville de Champagnole soit intégrée dans le nouveau maillage territorial mis en place par la DDFIP*.

Une charte d'engagement a été signée fin 2020 par le directeur départemental des finances publiques Jean-Luc Blanc, et le président de la Communauté de communes Clément Pernot. « Retoqué » d'un commun accord afin d'intégrer Champagnole et sa région dans le nouveau réseau de proximité des finances publiques, ce redéploiement qui s'effectue au plan national prévoit donc la mise en place à court terme de plusieurs services sur le territoire de la CC : la création de deux espaces de proximité « France Service », ainsi que l'installation à Champagnole du Service départemental des impôts fonciers (SDIF), qui regroupera une vingtaine d'agents au total.

En mai 2021, c'est donc dans un espace de 260 m² environ qu'a emménagé ce service qui, outre la gestion de tout l'aspect cadastral du département, calculera également l'ensemble des valeurs locatives. Un « plus » indéniable pour la « Perle du Jura », qui rentre ainsi dans le schéma de modernisation du service voulu par l'État : renforcer la présence des services des Finances publiques dans les territoires, en augmentant significativement le nombre de points de contact pour les usagers. Les autres services sont déployés sur quatre autres villes jurassiennes – Dole, Lons-le-Saunier, Poligny et Saint-Claude.

* Direction Départementale des Finances Publiques.

OPÉRATION INTERCOMMUNALE « SHOPPING REMBOURSÉ »

AVEC L'UNION COMMERCIALE ET ARTISANALE DE CHAMPAGNOLE

Comme chaque année à l'occasion de la Fête des Mères, l'Union Commerciale et Artisanale de Champagnole a mis en place l'opération « Shopping remboursé ».

Cet événement s'est déroulé sur deux semaines en 2021, du 17 au 30 mai, à l'échelle intercommunale. Exceptionnellement cette année, afin de soutenir les commerces locaux durement impactés par la crise sanitaire, ce sont 10 000 € de shopping qui ont été remboursés aux gagnants (contre 6 000 € précédemment). La Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura a participé à l'opération à hauteur de 7 000 € et le Crédit Mutuel (agence de Champagnole) à hauteur de 3 000 €.



Les participants pouvaient gagner le remboursement de leurs achats effectués dans l'ensemble des commerces du territoire intercommunal dans la limite de 200 € par foyer, ce qui garantissait un minimum de 50 gagnants. Le tirage au sort a eu lieu le 8 juin, en présence de l'ensemble des partenaires de l'opération. En tout, 79 personnes (sur un total de 915 participants) ont vu leurs achats remboursés, dont 13 gagnants à 200 €. La remise des prix s'est déroulée deux semaines plus tard à Champagnole (magasin « Optic 2000 »), Nozeroy et Foncine-le-Haut (Maison du Tourisme).

SERVICES À LA POPULATION

Au plus près des administrés

CHÈQUES SOLIDAIRES

Suite à l'excellent accueil rencontré par la première opération « Chèques solidaires » qui avait été mise en place fin 2020, les unions commerciales de Champagnole et de Nozeroy, en partenariat avec la Com-Com et la Ville de Champagnole, ont souhaité reconduire le dispositif au cours du 3^{ème} confinement (avril 2021).



Cette fois-ci, ce sont 6 000 chèques solidaires d'une valeur de 25 € qui ont été proposés à la vente du 19 au 30 avril 2021. Cédés au prix de 20 €, ces chèques permettaient aux consommateurs d'effectuer une économie de 20 % sur leurs achats.

La Communauté de communes, ayant bénéficié d'une subvention de 30 000 € dans le cadre du Fonds Régional des Territoires pour l'économie de proximité (FRT), a abondé les 5 € restants pour chaque chèque solidaire vendu.

Les chèques solidaires étaient valables dans l'ensemble des commerces du territoire intercommunal fermés administrativement lors du 3^{ème} confinement. Leur validité, initialement fixée au 30 juin, a finalement été prolongée pour une durée indéterminée jusqu'à l'utilisation de l'ensemble des chèques.

Grâce à cette opération, près de 150 000 € auront été dépensés dans les commerces du territoire.



MOBILITÉ SENIORS

Mis en place sur le territoire intercommunal fin 2019, le service CNJ Seniors a prouvé sa raison d'être avec 1 182 transports effectués en 2021.

Pour rappel, ce service de « transport solidaire » est ouvert à toute personne de plus de 60 ans ne disposant pas de moyen de transport ou rencontrant des difficultés à conduire ou à se déplacer, et ce quelle que soit la raison du déplacement.

Un bureau dédié (rue Jean-Émonin à Champagnole) centralise les demandes et met en relation les personnes souhaitant bénéficier d'un déplacement et les chauffeurs bénévoles inscrits. Le déplacement doit être réservé deux jours à l'avance minimum, et le coût est de 3 € par trajet aller-retour (6 € si le temps d'attente est supérieur à une heure).



2021 EN CHIFFRES

- 1 182 transports effectués
- 16 978 km parcourus
- 147 voyageurs
- 38 chauffeurs volontaires

SERVICES À LA POPULATION

Au plus près des administrés

RÉSEAU DE MICRO-CRÈCHES : DES STRUCTURES SUPPLÉMENTAIRES

La Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura a engagé une réflexion sur les évolutions à mettre en place concernant la garde d'enfants sur le territoire. Dans un premier temps, un état des lieux a été effectué pour rendre compte des structures déjà présentes : outre la crèche intercommunale « La Hulotte » située à Champagnole et pouvant accueillir 35 enfants, 5 micro-crèches sont en activité depuis quelques années sur le territoire – à Bief-du-Fourg, Nozeroy, Foncine-le-Haut, Chaux-des-Crotenay et Sirod.

Afin de définir plus précisément les actions à mener, une analyse des besoins, une étude de faisabilité et une analyse de rentabilité ont été réalisées au cours du premier semestre 2021. En parallèle, la CAF du Jura a également conduit une étude sur l'ensemble du département afin de définir les secteurs prioritaires. Suite à cela, la CAF a lancé un appel à projet pour la création de 4 micro-crèches, dont 3 situées dans des communes du territoire intercommunal : Monnet-la-Ville, Andelot-en-Montagne et Montrond. En lien avec les communes concernées, la Communauté de communes a répondu à l'appel à projet, qui devait être déposé avant le 31 décembre 2021.

Afin de pouvoir répondre à l'appel d'offre, la CC a approuvé, en Conseil communautaire du 23 novembre 2021, l'ajout dans sa compétence Action sociale d'intérêt communautaire de la mention suivante : « La réalisation des micro-crèches sur les communes d'Andelot-en-Montagne, Monnet-la-Ville et Montrond, figurant dans l'appel à projet de la CAF du Jura, sont reconnues d'intérêt communautaire. ».

EN CHIFFRES

- ♦ Le coût total estimé pour la création d'une micro-crèche de 150 m² serait de 300 000 € HT.
- ♦ L'aide apportée par la CAF s'élèverait à environ 140 000 € par structure, pour une micro-crèche de 12 places.
- ♦ Le solde pourrait être financé par la CC et les 3 communes précitées, pour lesquelles la participation financière se ferait dans des conditions identiques à celles demandées dans le cadre de la compétence « Bâtiments scolaires ».



SERVICES À LA POPULATION

Au plus près des administrés



MAISON DE SANTÉ : LE CHANTIER A DÉMARRÉ

Le chantier de la future Maison de Santé a été lancé fin août 2021 : après la phase de terrassement, les travaux de maçonnerie ont pu débuter à l'automne. La dalle de rez-de-chaussée a, quant à elle, été posée en novembre 2021 avant que l'ossature bois et la charpente soient également mises en place.

La structure médicale disposera d'une salle d'urgence, d'une salle de décontamination, de plusieurs bureaux de consultations médicales et paramédicales, ainsi que de deux logements destinés aux remplaçants et/ou aux stagiaires. Sa mise en service permettra de favoriser la venue de nouveaux professionnels de santé désireux de travailler en équipe au sein d'installations de qualité.

Ce bâtiment d'intérêt public bénéficiera des zones de stationnement existantes situées à proximité immédiate (parking de L'Oppidum et parking du cimetière), en complément des stationnements dédiés qui sont prévus dans le cadre du projet, à l'est du bâtiment. Un parking réservé au personnel sera aménagé au nord de la parcelle, avec un accès spécifique à la Maison de Santé.

CENTRE AQUATIQUE : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Le centre aquatique « Les Tritons » a ouvert ses portes le 31 mai 2016. Sa gestion avait été confiée à la société Vert Marine par voie de délégation de service public.

Le contrat prenant fin le 30 mai 2021, une procédure de passation d'un nouveau marché DSP pour l'exploitation et la gestion du centre aquatique a été approuvée le 24 septembre 2020 par le Conseil communautaire. La Communauté de communes a alors engagé une consultation afin de mettre en concurrence des professionnels de l'exploitation de centres aquatiques.

Suite à cela, l'attribution du contrat de délégation de service public, pour la période 2021-2026, a été votée lors du Conseil communautaire du 15 avril 2021. C'est l'offre de la société Vert Marine qui a été retenue pour assurer la délégation de service public du centre aquatique intercommunal Les Tritons pour une période de 5 ans.



ÉCONOMIE

Nos actions en matière économique

AIE : ATTRIBUTION 2021

Plusieurs entreprises du territoire de la Communauté de communes ont déjà bénéficié d'aides substantielles dans le cadre de leurs projets respectifs d'extension. Depuis l'entrée en vigueur de la loi NOTRe, les aides à l'immobilier d'entreprise sont du seul ressort des communes et EPCI.

La Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura a donc mis en place un dispositif d'Aide à l'Immobilier d'Entreprise sur le territoire.

L'aide est apportée sous la forme d'une subvention plafonnée à 100 000 €. Le taux d'intervention est défini entre 10 et 30 % des travaux, selon la taille de l'entreprise.

COOPÉRATIVE AGRICOLE FROMAGÈRE DU MONT-RIVEL *(Vannoz)*

La société a présenté une demande de subvention AIE pour son projet de restructuration de la zone de réception du lait pour un montant global de 1 631 313 € HT.

La subvention AIE octroyée par la Communauté de communes en avril 2021 s'élève à 55 020 € (sur une dépense éligible de 525 100 € HT).

Cette subvention sera complétée par une aide de la Région à hauteur de 50 000 € sur la partie immobilier, ainsi que par une subvention FEADER pour la partie équipement.



EURL LA BAROCHE *(Arsure-Arsurette)*

L'EURL La Baroche a présenté une demande de subvention AIE pour son projet de réaménagement du magasin de vente au détail, pour un montant global de 50 010 € HT.

La subvention AIE octroyée par la Communauté de communes en juillet s'élève à 5 000 € (sur une dépense éligible de 34 452 € HT).

SOCIÉTÉ PREMIER PLATEAU *(Équevillon)*

Par délibération du 7 octobre 2021, la CC a attribué une subvention AIE pour le projet de construction de bâtiments industriels pour la transformation de viande de porc en salaisons fumées traditionnelles, d'un montant de 100 000 € (sur une dépense éligible de 1 144 000 € HT).

Montant total du projet : 6 282 108 € HT.



ÉCONOMIE

Nos actions en matière économique

ZA BOUVET : UN BÂTIMENT À DESTINATION DES BUS

Une nouvelle construction intercommunale a été lancée en 2021 à Champagnole, sur la ZA Bouvet : ce bâtiment accueillera une dizaine de bus de la SPL* « Mobilité Bourgogne/Franche-Comté » (anciennement Régie Départementale des Transports du Jura). Une proposition de construction, puis de cession sous forme de crédit-bail, a été soumise à la SPL. Le coût total du projet est estimé à 580 000 €, comprenant la préparation du terrain, les travaux et les honoraires. Le crédit-bail s'étale sur 17 ans. Le cabinet Archiplus (Neuville-sur-Saône) est en charge du dossier. Le permis de construire a été accordé le 3 mai 2021. La livraison est quant à elle prévue courant 2022.

* Société Publique Locale.



ZA DE MONTROND

La nouvelle Zone Artisanale de Montrond a vu l'installation en 2021 d'une première entreprise : « Lionine BFC », unité de production de pellets verts créée par Lionel Deneux. Sur un terrain de 6 200 m² acheté à la Communauté de communes, une unité de production de 1 600 m² a été créée.

Particulièrement innovant, le concept développé par « Lionine » permet de valoriser les branchages de façon plus écologique et responsable. Concevant les prototypes de ses propres machines, le chef d'entreprise a mis au point un procédé nouveau, breveté, pour séparer la lignine de bois du cambium et du liber (parties nocives lors de la combustion). « La lignine est transformée en pellets pour le chauffage en vente directe pour les particuliers, les professionnels et les collectivités prioritairement jurassiennes. Le cambium est utilisé pour le paillage horticole ou en pellets pour les chaufferies industrielles, et le liber comme allume-feu ou comme litière », explique l'entrepreneur qui, si le volume de branches le permet, envisage la création de cinq emplois.

Au cours de l'année, deux autres terrains ont trouvé acquéreurs sur la zone. Le premier d'une surface de 5 873 m² a été cédé à Thibault Besson, entrepreneur dans le secteur du BTP. Le second de 11 712 m² a trouvé acquisition auprès de la SARL Carrières de Montrond afin de développer son activité avec la mise en place d'une plateforme sur le ZA.

DOTATION DE SOLIDARITÉ DES TERRITOIRES

Fin 2021, 65 communes du territoire de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura (ou groupements de communes) ont été aidées dans le cadre du « Plan Relance » mis en place par le Département. Un « coup de pouce » bienvenu pour les communes comme pour les entreprises du BTP, après une année 2020 plutôt morose au niveau des travaux communaux.

Au total, 230 dossiers ont été subventionnés dans le cadre de la DST Relance, pour un montant global de projets de 4 542 370 € (HT) et 1 324 077 € (HT) subventionnés par la Communauté de communes.

ÉCONOMIE

Nos actions en matière économique

LANCEMENT DU CRTE

Le Conseil communautaire a validé la mise en œuvre d'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) sur le territoire intercommunal lors du conseil du 8 juillet 2021. Ce dernier vise à présenter un projet de territoire pour les années à venir, au travers d'un diagnostic et d'actions à mettre en œuvre sur diverses thématiques identifiées. Il présentera les grands objectifs et enjeux du territoire, un programme d'actions ainsi que les financements mobilisables.

Pour l'élaboration du CRTE de la Communauté de communes, cinq thématiques ont été retenues afin de définir les enjeux du territoire :

- ◆ La revitalisation des bourgs-centres
- ◆ L'accès aux services publics et aux soins
- ◆ L'attractivité du territoire : développement économique, agriculture, tourisme, etc
- ◆ Les mobilités : voies douces, covoiturage...
- ◆ La transition écologique et énergétique : énergies renouvelables, rénovation énergétique, gestion des déchets, préservation de la ressource foncière, etc.



LA MANUFACTURE : COUP D'ENVOI DES TRAVAUX

Porté par la Com-Com qui poursuit sa politique d'aménagement du territoire, la nouvelle zone commerciale en bordure d'une des intersections les plus fréquentées de Champagnole connaît une belle avancée.

La Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura a acquis, en 2016, la friche industrielle située avenue de Lattre-de-Tassigny à Champagnole (en face de « L'Espace Mont-Rivel »). Après le désamiantage et la démolition des bâtiments existants, le terrain, d'une surface totale de 15 000 m², a été vendu à la SARL Keystone Invest afin de doter le territoire d'un nouvel espace commercial.

Le permis de construire a été délivré le 5 mars 2021 par la Ville de Champagnole et la maîtrise d'œuvre a été confiée à la société bisontine MC + Architecture. Sur ce terrain, deux bâtiments d'une surface respective de 3 525 m² et 1 120 m² seront construits, un parking arboré de 220 places sera également aménagé.

Les travaux ont débuté fin juin 2021 : le terrassement et les deux plateformes des bâtiments ont ainsi été réalisés au cours de l'été. La construction des fondations du plus grand bâtiment s'est achevée à la mi-septembre. La pose de la charpente métallique a débuté mi-octobre et les travaux de maçonnerie et de dallage suivirent. La livraison des locaux est attendue pour l'automne 2022.

ÉCONOMIE

Nos actions en matière économique



L'ENTREPRISE « PREMIER PLATEAU » EST NÉE

C'est en mai 2021 que la nouvelle a été rendue officielle : l'entreprise « Premier Plateau », née du regroupement du Groupe Chays (nutrition animale, Valdahon) et de la Maison Chazal (produits frais en salaison, Dole) a vu le jour, et s'implantera prochainement près de l'abattoir des Plateaux, à Équevillon.

Depuis maintenant trois ans, Jean-Luc Chays (PDG de Chays) et David Burgy (directeur général de Chazal) se sont rapprochés pour créer un site de fabrication dédié à des produits régionaux, dont la saucisse de Morteau et la saucisse de Montbéliard...

Les deux porteurs de projet se sont félicités d'avoir pu trouver une oreille attentive – celle de la CC Champagnole Nozeroy Jura. Il est à noter que l'ensemble des intervenants travaillera sur la zone d'Équevillon, puisque c'est l'abattoir voisin qui procédera à l'abattage des porcs – ce qui devrait en outre assurer sa pérennité, avec des volumes annuels garantis.

Ce nouvel atelier de production, spécialisé dans la fabrication de produits locaux et fumés, a des axes fondateurs de principes : 100% de la production locale est « Bleu Blanc Cœur », une filière qui s'engage au niveau tarifaire auprès des éleveurs, leur garantissant une juste rémunération de leur travail, un site éco-responsable permettant la mise en place d'une filière courte avec un maillage d'acteurs proches et soudés.

Les éleveurs obéiront à un cahier des charges précis et exigeant. Les porcs seront nourris à base de graines de lin. Ces céréales seront mêlées à 20 % maximum de lactosérum, le fameux « petit lait » issu des fruitières à Comté. « Il s'agira d'une filière équitable et courte, précisent les initiateurs. Nés et élevés en Franche-Comté, les animaux seront nourris à partir de matières premières provenant de Franche-Comté ».

Le montant de l'investissement s'élève à près de 6 M d'€. Le projet a reçu l'aide de la Communauté de communes, de l'État et de la CCI (pour le montage du dossier). Différentes subventions ont été sollicitées au titre de la structuration de filière. À terme, ce sont 40 emplois qui seront créés sur le territoire intercommunal afin de garantir l'activité du site.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Toujours plus pour améliorer notre cadre de vie



DEUX « VOIES D'USINE » RÉHABILITÉES

À Champagnole, deux anciennes « voies d'usine » très dégradées, la rue du Martelage et la rue Sœur-Hélène, ont fait l'objet d'une réhabilitation complète au cours du premier semestre 2021. Ces rues non résidentielles desservant principalement des entreprises et des commerces, c'est la nouvelle compétence « Voiries d'intérêt communautaires » qui a permis l'intervention de la CC sur ce dossier.

Les travaux, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Colin & Associés, ont été réalisés par la SAS Roger Martin. Ils concernaient principalement la réfection du revêtement et des bordures, la reprise des réseaux et l'installation de nouveaux éclairages de type leds. Les deux rues ont également été dotées de trottoirs partagés piétons/cyclistes.

Si le chantier a été réceptionné par la CC à la fin du mois de juillet 2021, les rues ont pu être remises en circulation dès la mi-avril.

LIAISON DOUCE CHAMPAGNOLE/ÉQUEVILLON

Une piste piétonne et cyclable assure la liaison entre les communes de Champagnole et d'Équevillon. Située à la sortie de Champagnole en direction de Pontarlier, la départementale 471 est une voie de circulation importante : de nombreux poids lourds l'empruntent chaque jour, et la sécurisation des piétons et des cyclistes était devenue nécessaire. La création d'une liaison douce reliant le « rond-point de la route de Pontarlier » jusqu'à l'entrée de la zone d'activités d'Équevillon a donc été actée par la Communauté de communes.

Ce cheminement doux, qui complète l'aménagement de la ZA tout en desservant les commerces et entreprises alentours (hôtel-restaurant « Le Bois Gourmand », SAB Thevenin, magasin « Gamm vert »...) a été aménagé au cours du premier semestre 2021.

Il rejoint la piste précédemment créée par la commune d'Équevillon, qui débouche de l'autre côté de la départementale. La traversée de la RD 471 a été sécurisée par l'installation d'un « feu sur appel ».



URBANISME

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

PRESCRIPTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

La Communauté de communes est l'autorité compétente pour élaborer, réviser ou modifier les documents d'urbanisme de ses communes membres, mais également pour engager l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur l'ensemble de son territoire. Le PLUi est le document qui traduit l'expression du projet politique d'aménagement et de développement durable du territoire de la Communauté de communes. Il est également l'outil réglementaire qui, à l'échelle de la collectivité, fixe les règles et modalités de mise en œuvre de ce projet en définissant l'usage des sols.

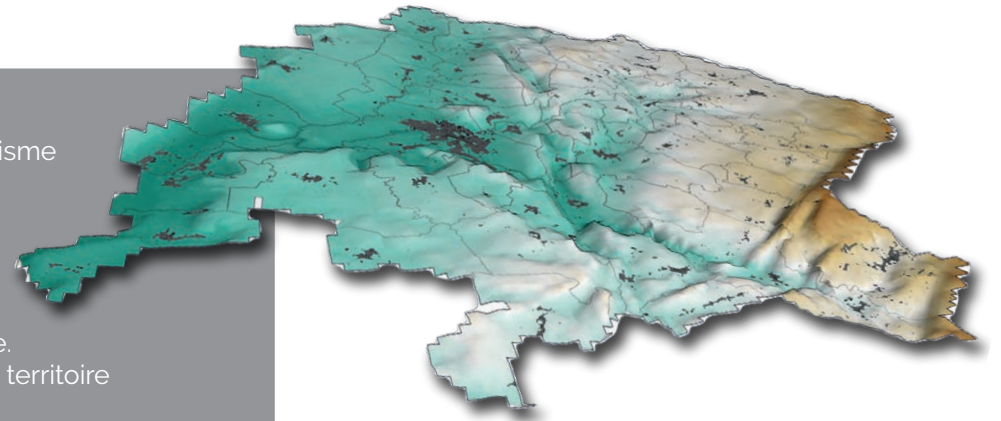
La Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura a initié une démarche intercommunale, lors de la Conférence intercommunale des Maires et du Conseil de décembre 2021, afin de doter son territoire d'un document actualisé prenant en compte les ambitions souhaitées pour les années à venir. L'élaboration d'un PLUi suppose un travail de co-construction entre la Communauté de communes et ses communes membres.



14

LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE :

- ◆ Doter la Communauté de communes d'un document d'urbanisme unique, uniforme et cohérent à l'échelle de son territoire.
- ◆ Permettre l'accueil de populations nouvelles et l'implantation d'activités économiques dans un souci d'équilibre (zones urbaines, agricoles et forestières).
- ◆ Renforcer l'attractivité et le dynamisme de la ville-centre.
- ◆ Prendre en compte les enjeux liés au développement durable.
- ◆ Déterminer les principes de l'organisation des mobilités sur le territoire par l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié.



ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif

SUEZ SUCCÈDE À VÉOLIA

Au cours de sa séance du 9 février 2021, le Conseil communautaire s'est prononcé pour le changement de délégataire du service public de l'assainissement collectif. La transition est effective depuis le 1^{er} avril 2021, l'entreprise Suez succédant ainsi à Véolia sur l'ensemble du territoire.

La qualité des prestations proposées justifie ce changement de délégataire. Depuis le 1^{er} avril, une nouvelle tarification aux usagers de l'assainissement collectif est appliquée : part fixe 28 €/an, part proportionnelle 0,5873 € HT/m³ pour la part délégataire (exploitation du service). La part communautaire restant inchangée pour 2021 (part relative aux investissements).

Pour les communes* dont le service public de l'eau est délégué à l'opérateur Véolia : celui-ci continuera à facturer l'eau et facturera désormais l'assainissement collectif pour le compte de SUEZ. La Communauté de communes continuera à facturer l'assainissement non collectif.

Pour les communes** dont le service public de l'eau est géré en régie, SUEZ facturera chaque année l'assainissement collectif. La régie communale continuera à facturer l'eau potable et la CC l'assainissement non collectif.



* Billecul, Champagnole, Censeau, Cerniébaud, Les Chalesmes, Conte, Crans, Cuvier, Équevillon, Esserval-Tartre, La Favière, Le Frasnois, Fraroz, Gillois, Le Larderet, Le Latet, La Latette, Lent, Longcochon, Loulle, Marigny, Mignovillard, Mont-sur-Monnet, Montrond, Mournans-Charbonny, Le Moutoux, Nozeroy, Onglières, Le Pasquier, Plénise, Plénisette, Rix-Trebief, Saint-Germain-en-Montagne, Saffloz, Supt, Valempoulières, Vannois.

** Andelot-en-Montagne, Ardon, Arsure-Arsurette, Bief-des-Maisons, Bourg-de-Sirod, Bief-du-Fourg, Chapois, Charency, Châtelneuf, Chaux-des-Crotenay, Cize, Crotenay, Doye, Entre-deux-Monts, Foncine-le-Haut, Foncine-le-Bas, Mièges, Mignovillard & Petit-Villard, Monnet-la-Ville, Montigny-sur-l'Ain, Les Nans, Ney, Pillemoine, Les Planches-en-Montagne, Pont-du-Navoy, Sapois, Sirod, Syam, Vers-en-Montagne, Le Vaudioux.



CULTURE, LOISIRS ET ÉVÈNEMENTIEL

Développons l'offre culturelle et de loisirs sur le territoire

LE MOULIN DE BRAINANS

La Communauté de communes est partenaire avec le Moulin de Brainans géré par l'association Promodégel. Depuis 1995, cette dernière a investi le Moulin de Brainans et a diversifié ses activités autour de l'accompagnement d'artistes et la mise en place d'actions de sensibilisation dans le département. En 2017, Le Moulin a obtenu le label SMAC. Il désigne les lieux musicaux de petite et moyenne capacité, dédiés aux musiques actuelles. Les SMAC jouent un rôle essentiel en termes de diffusion (concerts), d'actions culturelles et de développement des pratiques artistiques professionnelles et amateurs sur un territoire.

L'association organise chaque année un événement itinérant appelé « Les Nuits (Re)Belles ». L'objectif de ce festival est d'apporter des concerts là où il n'y en a pas (ou peu) en présentant des artistes de qualité souvent méconnus du grand public. En 2021, le festival s'est déroulé du 25 juin au 11 juillet avec un concert à Saffloz, le dimanche 4 juillet, et un concert à Andelot-en-Montagne, le samedi 10 juillet. La commune de Saffloz a accueilli le groupe « Gabriel » (folk rock) et celle d'Andelot-en-Montagne le groupe « Rovski » (pop poétique).

Pour l'organisation de ces deux concerts sur le territoire intercommunal, la Communauté de communes a octroyé une subvention de 3 000 € à l'association.



16



FESTI'RÊVES

L'association Anim'Censeau organise chaque année, en collaboration avec l'association théâtrale des « Va-t'en Rêves », le « Festi'Rêves » : un festival annuel culturel incontournable sur le territoire, qui attire plus de 1 000 visiteurs.

Pour l'édition 2021, cet événement a regroupé onze spectacles organisés sur une durée de 8 jours consécutifs, du 18 au 25 juin. L'ensemble des artistes prévus initialement en 2020, avant l'annulation du festival en raison de la crise sanitaire, a été reconduit.

Le but du « Festi'Rêves » est de contribuer à faire vivre la culture en zone rurale et d'offrir à un large public des spectacles variés et de qualité avec des tarifs adaptés au plus grand nombre.

Pour l'organisation de la 20^{ème} édition de ce festival, la Communauté de communes a octroyé à l'association Anim'Censeau une subvention à hauteur de 1 000 €.

CULTURE, LOISIRS ET ÉVÈNEMENTIEL

Développons l'offre culturelle et de loisirs sur le territoire



LA TOUR D'OTTON

L'association La Tour d'Otton a pour mission de sécuriser et de sauvegarder le site médiéval de la tour de Montrond. L'association s'attache à faire connaître et découvrir ce site au plus grand nombre par le biais de différentes opérations qu'elle mène chaque année.

L'association organise notamment des chantiers d'été pour restaurer le site, le valoriser et l'aménager afin que le public puisse le découvrir dans de bonnes conditions. L'association effectue également des fouilles archéologiques.

Pour l'organisation d'un chantier d'été de bénévoles (juillet 2021) permettant de restaurer la tour de garde et de réaliser des fouilles archéologiques menées sous l'égide de la DRAC, la Communauté de communes a octroyé une subvention d'un montant de 2 000 € à l'association.

FESTIVAL DE MUSIQUE BAROQUE DU JURA

Le Festival de Musique Baroque du Jura propose à des interprètes professionnels de musique baroque de se produire dans le Jura. Le but de l'association est de permettre à la population d'accéder à une offre culturelle de qualité et de faire découvrir le patrimoine jurassien.

En 2021, l'association a programmé des concerts durant deux week-ends en juin et deux journées en août. Ces spectacles se sont déroulés dans huit sites différents dont la Collégiale Saint-Antoine de Nozeroy.

Ce concert s'est inscrit dans une journée d'animations autour du patrimoine local en collaboration avec le Comité d'animation de Nozeroy et Les Amis du Vieux Pays de Nozeroy qui ont proposé pour l'occasion une randonnée et une visite commentée de Nozeroy.

Pour soutenir ce projet, la Communauté de communes a octroyé une subvention de 3 000 € à l'association du Festival de Musique Baroque du Jura.



ARCHÉOJURASITES

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement touristique et de promotion de sites archéologiques et fouilles historiques, la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura soutient l'association Archéojurasites.

Celle-ci est connue pour ses nombreux travaux réalisés autour de la commune de Chaux-des-Crotenay (fouilles archéologiques).

Depuis 2011, une aide de fonctionnement annuelle, à hauteur de 3 000 €, a été accordée à l'association pour soutenir les activités qu'elle conduit.

CULTURE, LOISIRS ET ÉVÈNEMENTIEL

Développons l'offre culturelle et de loisirs sur le territoire

GALERIE D'ART BIZ'ART BIZ'ART

Biz'Art Biz'Art est une galerie d'art associative créée en 2003 par Dominique et Françoise Sablons dans la commune de Le Vaudioux. Cette galerie démontre chaque année que la diffusion de l'art contemporain est possible en milieu rural. En effet, depuis 2003, ce sont entre 1 000 et 2 000 personnes qui découvrent, chaque été, de nombreuses productions artistiques inédites, venues des quatre coins du monde.

Pour cette 19^{ème} saison, la galerie Biz'Art Biz'Art était ouverte du 1^{er} juin au 30 septembre 2021. Elle présentait des œuvres de 14 artistes : Carl Alessi, Patrick Evereus, Yuhi Fukuta, Jérôme Galvin, Hector, Mana Iwamoto, Mako Matsushita, Naoki Nomura, Françoise Sablons, Kota Sekogushi, Christopher St John, Kenshin Sugita, Marie-Françoise Valois et Wen-Hung Wang.

La Communauté de communes a octroyé une subvention à l'association à hauteur de 2 500 €.



LES SCÈNES DU JURA – CONVENTION PLURIANNUELLE

Deux premières conventions pluriannuelles d'objectifs ont été mises en place depuis 2013. La dernière s'achevant en 2021, une troisième convention pluriannuelle a été soumise aux partenaires des Scènes du Jura de manière à fixer de nouveau un cadre pour les années à venir (2021-2024).

Les grandes orientations développées dans le projet artistique pour les prochaines saisons seront dans la continuité du projet entrepris dans les conventions pluriannuelles précédentes dont le cœur était de défendre une programmation pluridisciplinaire et de proposer un accès à la culture sur l'ensemble du département du Jura.

La subvention annuelle accordée chaque saison reste inchangée à raison de 70 000 € par an. Chaque année, 5 à 6 représentations se déroulent sur le territoire de la Communauté de communes. Ces spectacles présentés par « Les Scènes du Jura » font partie intégrante de la programmation générale, au même titre que ceux de Lons-le-Saunier ou Dole.

CULTURE, LOISIRS ET ÉVÈNEMENTIEL

Développons l'offre culturelle et de loisirs sur le territoire



COMITÉ D'ANIMATION DE NOZERROY

La 34^{ème} édition de l'Assaut des Remparts, organisé par le Comité d'animation de Nozeroy devait se tenir le 25 juillet 2021 mais, compte tenu de la situation sanitaire, elle n'a pu se dérouler.

Afin de proposer, malgré tout, une journée d'animations dans la commune de Nozeroy, l'association a organisé, en lieu et place de l'Assaut, les « Retrouvailles médiévales ». Tout au long de cette journée, des animations variées ont été proposées : troupes de théâtre, de saltimbanques, de musiciens, marché d'artisans...

Pour la réalisation de cet évènement, la Communauté de communes a soutenu le Comité d'Animation de Nozeroy à hauteur de 3 000 €.

STAGE DE MUSIQUE MAJ'IK 39

La Fédération Musicale de Franche-Comté a organisé un stage de musiques actuelles « Maj'ik 39 », en résidence d'artistes, du 23 au 27 août 2021, à Chaux-des-Crotenay (centre de vacances « Les cyclamens »).

Ce stage avait pour but de permettre aux participants d'acquérir de l'autonomie dans leur pratique instrumentale et de développer leur connaissance et ouverture musicale.

La direction artistique du stage a été confiée à Jean-Guy Braux et les stagiaires ont travaillé le répertoire des « Funny Funky » en leur présence.

Parallèlement une œuvre originale a été composée et des concerts de restitution ont ensuite eu lieu en fin de stage à Champagnole et Clairvaux-les-Lacs.

Pour l'organisation de ce stage, la Communauté de communes a octroyé une subvention à hauteur de 1 000 € à l'association.



CINÉMA LES 3 RÉPUBLIQUES

La Communauté de communes est sollicitée chaque année par la SARL Les 3 Républiques pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 20 000 € afin de participer au programme « école et cinéma ».

En contrepartie, le cinéma s'engage à ouvrir le dispositif à l'ensemble des écoles du territoire et à organiser des séances programmées dans le cadre de cette action, même lorsque le nombre d'enfants inscrits est peu important.

Le cinéma garanti une tarification à hauteur de 3 € maximum par enfant. Et, en accord avec la Communauté de communes, une part de 1 € par enfant reste à la charge du cinéma, baissant ainsi le tarif à un maximum de 2 €, voir à la gratuité en cas d'accord avec le distributeur.

TOURISME

Du côté de la source de l'Ain

LES AMÉNAGEMENTS DE LA SOURCE DE L'AIN SONT ACHEVÉS

C'est au mois d'avril 2021 qu'ont débuté les premiers aménagements de remise en valeur du site de la source de l'Ain. Ils se sont poursuivis tout au long de l'été, avec la création d'un parking dédié, l'installation des structures métalliques des belvédères (au-dessus du saut des Maillys et de la source de l'Ain) et la sécurisation du sentier de randonnée.

L'automne a été mis à profit au niveau de l'édification des ponts : une passerelle permettant de traverser la Serpentine a ainsi été mise en place début octobre, suivie de l'installation, sur la rivière d'Ain, d'un pont suspendu dont le garde-corps a été posé début décembre. Les travaux ont été réceptionnés à la mi-décembre.

Les grandes lignes du projet :

- ◆ Création d'un nouveau parking en complément du parking existant dit du « Moulin du Saut », au nord du site.
- ◆ Réalisation d'un petit cheminement en boucle avec traversée de l'Ain et de la Serpentine, nécessitant la création de deux passerelles.
- ◆ Création d'un belvédère surplombant la source de l'Ain, et sécurisation du haut du sentier reliant le Moulin du Saut à la source de l'Ain.
- ◆ Réalisation d'une extension du belvédère existant au Saut des Maillys.
- ◆ Mise en place d'une signalétique adaptée.
- ◆ Installation de barrières amovibles permettant de limiter l'accès des véhicules dans le périmètre du site.





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHAMPAGNOLE NOZERROY JURA

3 rue Victor Bérard - 39300 CHAMPAGNOLE

Tél. 03 84 52 06 20

contact@champagnolenozeroyjura.fr

champagnolenozeroyjura.fr